

Association Grand-Lieu/Nokoué
10, rue de Verdun
44 310 Saint-Lumine-de-Coutais
<http://grandlieu-nokoue.org>



**Procès-verbal du conseil
d'administration
de l'association Grand-Lieu/Nokoué
du samedi 19 novembre 2016**

Procès-verbal du conseil d'administration de l'association Grand-Lieu –Nokoué du samedi 19 novembre 2016

Sont présents : M. Pierre-Marie BINET, président ; M. André LINARD, vice-président ; M. Arnaud de la COTTE, trésorier ; M. Bernard Vincent, trésorier adjoint ; Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire ; Mme Nadège Davy, secrétaire adjointe ; M. Bernard Guillet ; M. André Todje.

Est excusé : M. Vianney Orjebin (réglage de la communication avec Sô-Ava via Skype au Cinéphil)

10 h 40, le président ouvre la réunion

1 – Approbation du PV du dernier CA (20 octobre 2016)

2 – M. André Todje nous parle du Bénin

- Les élections présidentielles ont eu lieu le 6 avril 2016 : M. Patrice Talon a été élu au second tour avec 65% des voix.
La commune de Sô-Ava a voté majoritairement pour lui au second tour.
Pour l'instant pas de subventions gouvernementales pour Sô-Ava.
- La crue a été d'un niveau normal cette année.

3 – Le fonctionnement du Cyber-centre.

M. André Todje mentionne que le cyber-centre est un bon outil.

Les formations sont très appréciées.

3^{ème} promotion formée. Le coût d'une formation : 8000 FCFA (environ 12 euros).

Certains habitants de Sô-Ava ne peuvent pas payer cette somme.

Les formations ont été stoppées pendant la crue.

Il n'y a pas beaucoup de filles pendant ces stages.

Pour l'instant le cyber centre n'est pas utilisé par les élèves du collège de Sô-Ava encadrés par des professeurs.

L'association GL/N pense que ce serait bien que les élèves profitent gratuitement de ces installations.

M. André Todje a eu un premier contact avec le nouveau directeur du CEG pour ce sujet.

Il y a trois postes informatiques connectés à Internet mais la connexion n'est pas très bonne, c'est un problème national mais il faudrait y remédier pour le bon fonctionnement du centre.

M. André Todje a été au consulat pour cette raison mais la nouvelle équipe gouvernementale vient d'être mise en place. Il y a donc un nouveau ministre des communications. Il faut donc attendre.

L'association GL/N demande qu'un bilan du nombre des visiteurs soit fait.

Situation financière du cyber-centre :

Le centre bénéficie de deux sources financières : le prix des formations et les subventions de GL/N.

Concernant les dépenses le cyber-centre doit assurer le salaire du gérant : 60 euros environ par mois, l'électricité, la connexion à internet et la maintenance.

Fin août il y avait 150 euros dans les caisses du cyber-centre.

M. André Todje demande le renouvellement de la subvention pour faire fonctionner le cyber-centre : 1500 euros.

4 – Le projet de pirogue informatique.

M. André Todje précise qu'une propulsion à l'aide d'un moteur thermique serait préférable à un moteur électrique à cause du coût du moteur électrique et à cause de la difficulté pour les béninois de réparer un moteur électrique.

Cela pose un problème par rapport à nos différentes demandes de subventions qui mettent en avant l'utilisation d'énergies renouvelables.

Prix approximatif d'une pirogue informatique : 15 000/20 000 euros

5 – Boussole de la Cité

Marc Zazou a remplacé Hyppolyte.

Deux films ont été envoyés pour être projetés à Cotonou ce soir (19/11/2016) en même temps qu'ils seront projetés au Cinéphil : « Pêcheurs de sable » et « Lamb »

Le film : « L'orage africain pourrait être projeté pour le festival « Terres d'ailleurs » de 2017.

6 – Planning de M. André Todje en France

Lundi 21/11 AM : Collège de St Hermeland (coïncidant avec un repas partagé)

Mardi matin 22/11 : Collège de Basse Goulaine, rencontre avec les délégués de classe.

Mardi AM 22/11 : Collège Petite Lande de Rezé.

Jeudi matin 24/11 : Ecoles de St Lumine

Jeudi 24/11 à 17h30 : Conseil départemental pour le forum : « Citoyens d'ici et là-bas ». Intervention de GL/N de 15 min environ.

Le président clôt la séance à 12h